

UE TRANSVERSALE

ENGAGEMENT CULTUREL ET SOLIDAIRE DES ETUDIANTS

2023/2024

L'UE transversale « **Engagement culturel et solidaire des étudiant** » vise à valoriser l'**engagement citoyen des étudiants dans le soutien auprès grand public, notamment dans le champ de l'appropriation des œuvres de la culture (scientifique ou artistique)** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire.**

- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement.**

- Elle est validée si :

1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.

2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite.

Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

Inscription directement en ligne – prendre ensuite contact avec le service ou l'association concernée

Les étudiants peuvent choisir parmi les modules suivants :

1. Module « découverte culturelle » avec l'association AFEV

Accompagnement d'un jeune issu de catégorie socio-professionnelle défavorisée de 40 h minimum à 60 h maximum afin de lui faire découvrir les opportunités culturelles et personnelles auxquelles il n'a généralement pas accès

Intervenants durant la formation : formateurs associatifs

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

Contact avec l'association : laurie.fournel@afev.org

2. Module « Projets créatifs et solidaires » avec l'association Itinéraires Singuliers

- Découverte d'un lieu particulier au cœur du Centre Hospitalier La Chartreuse : l'Hostellerie, installée dans une marge verdoyante et artistique, pour accueillir des personnes en situation de handicap ou pas.

- Les étudiants interviendront en doublon avec une salariée ou un bénévole et auront pour rôle principal d'accueillir des visiteurs, d'encadrer des visites guidées ou des ateliers, etc ...

- Le but est d'accompagner les étudiants à changer de vision ou de perspective sur la société, les marges, l'art et l'écart, mais aussi de leur permettre de travailler la prise de parole, l'oralité, la gestion de groupe,

etc.

L'engagement étudiant représentera 40 h minimum, réparties sur les week-ends (samedi et dimanche de 13h30 à 17h30).

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

Contact avec l'association : direction@itinerairesinguliers.com ou allain.vasseur@gmail.com

3. Module « Participation culturelle » dans un service du Pôle Culture de l'université

Formation dans un service du Pôle Culture de l'Université (*atheneum*, Mission Culture Scientifique) afin de participer au montage des activités culturelles. L'activité représentera au minimum 60 h annuelles au sein du service.

- participation à la conception et à l'animation de manifestations culturelles sur le campus (par exemple café culturel)
- contribution à l'organisation d'événements et au travail de communication en lien avec les personnels du service
- médiation en direction du patrimoine artistique et scientifique de l'uB et expositions temporaires de l'*atheneum*.

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

Contact avec le service : peggy.camus@u-bourgogne.fr

4. Module « handicap » avec l'Association des Paralysés de France (APF)

40 h minimum dans l'année. Formation assurée par l'APF pour ensuite participer aux activités suivantes :

- aider et accompagner les adhérents de l'APF à participer aux activités d'animation proposées en soutenant les groupes dans leurs différentes activités culturelles, sorties, loisirs... dans le but de rompre l'isolement des personnes en situation de handicap
- assurer un soutien opérationnel au développement de la vie associative en lien avec la direction et les salariés de l'APF
- aider au développement et à l'animation du réseau internet de l'APF 21 (blog, Facebook) ou accompagner les adhérents dans leurs activités numériques (information et formation).

Ces différentes missions peuvent être dissociées en fonction des compétences et de l'intérêt des étudiants pour ces tâches.

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

Contact avec l'association : territoire.bourgogneest@apf.asso.fr

5. Module "Accueil de loisir pour enfants en situation de handicap" avec les PEP BFC

Accompagnement d'enfants de 3 à 12 ans sur un ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) de Dijon ou métropole à raison d'une semaine sur une période de vacances scolaires ou de 7 mercredis après-midi sur temps scolaire. L'accompagnement est individualisé dans une organisation collective, sous l'autorité de la direction, en lien avec l'équipe pédagogique de l'ALSH et le projet d'accueil, pour tout type de handicap : auditif, visuel, moteur, intellectuel.

Responsable : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr Contact avec l'association :

angeline.paget@pepcbfc.org

Inscription directement en ligne sur le site uBlink :

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/ue-transversales.html>

Prendre ensuite contact sans attendre avec le service ou l'association concernée

Pour tout renseignement administratif : uet@u-bourgogne.fr